

# **MAIRIE DE CELLES**

**place Henri Goudal 34700 CELLES**

## **Compte rendu de la séance du jeudi 13 avril 2023**

Président : GOUDAL Joëlle  
Secrétaire : BENOUDIZ Nathalie

Présents :  
Madame Joëlle GOUDAL, Madame Christine GARCIN, Madame Nathalie BENOUDIZ,  
Monsieur Vincent COURTEAUX, Monsieur Tom BRIERE

Excusés :  
Madame Aline DELFOSSE

Absents :

### **Ordre du jour:**

Validation du Compte administratif 2022  
Validation du Compte de gestion 2022  
Vote des taux 2023  
Vote du budget primitif 2023  
Validation du PLU

### **Délibérations du conseil:**

#### **Vote du compte de gestion - celles ( 2023 005)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

#### **Vote du compte administratif - celles ( 2023 006)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par GOUDAL Joëlle après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		33 306.85		4 721.03		38 027.88
Opérations exercice	205 720.55	199 060.63	65 981.09	109 393.54	271 701.64	308 454.17
Total	205 720.55	232 367.48	65 981.09	114 114.57	271 701.64	346 482.05

Résultat de clôture		26 646.93		48 133.48		74 780.41
Restes à réaliser						
Total cumulé		26 646.93		48 133.48		74 780.41
Résultat définitif		26 646.93		48 133.48		74 780.41

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **Vote des taux des taxes locales 2022 ( 2023 007)**

Madame le Maire, Joëlle GOUDAL, présente au conseil l'Etat 1259 correspondant aux taxes locales pour l'année 2023, elle explique que les bases ont légèrement augmentée comparée à l'année 2022,

Elle propose au conseil d'augmenter les taux pour l'année 2023 tel que présenté ci dessous

**TFB 2022 = 34.01 %**

**TFNB 2022 = 32.16 %**

**TH = 13.84**

Le conseil à l'unanimité, décide d'augmenter les taux des taxes locales, tels que présentés ci dessus.

### **Affectation du résultat de fonctionnement - celles ( 2023 008)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 48 133.48**

### **Vote du Budget primitif 2022 ( 2023 009)**

Le Maire présente le budget primitif 2023 tel que suit :

<b>En fonctionnement à la somme de :</b>	<b>124 121.48 Euros</b>
<b>En recette à la somme de :</b>	<b>220 519.41 Euros</b>
<b>Pour un total du budget :</b>	<b>344 640.89 Euros</b>

### **Validation du PLU (2023 012)**

Le PLU est validé par la Communauté de Commune

Madame le Maire et le conseil municipale après en avoir délibéré :

PREND ACTE des modifications apportées au projet de Plan Local d'Urbanisme suite à l'enquête publique et aux réserves formulées par les personnes publiques associées sur le Plan Local d'Urbanisme arrêté. Ces modifications sont décrites dans le document annexé à

la présente délibération

VALIDE les pièces du Plan Local d'Urbanisme

DONNE accord à la communauté de communes Lodévois et Larzac pour la poursuite de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Celles